

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU  
HAUT ALLIER**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Nombre de Conseillers  
Communautaires en exercice : 29  
présents : 20  
votants : 24  
Pouvoirs : 4

Date convocation : 11/04/2023  
Affichage : 11/04/2023

**Séance du 18 avril 2023**

*L'an deux mil vingt-trois et le 18 avril à 18 H 00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session sous la présidence de Monsieur Francis CHABALIER, Président.*

**Présents** : Anne-Marie PIJEAU, Julian SUAU, Claude SOLIGNAC, Sébastien BROUSSARD, Guy ODOUL, Marc OZIOL, Liliane PERISSAGUET, Francis CHABALIER, Johanne TRIOULIER, Jean-François COLLANGE, Marie-Josée BEAUD, Olivier ALLE, Henri PROUHEZE, Guylène BLAES, Thierry CHAZE, Patrice CLAVEL, Jean-Louis BRUN, Alain GAILLARD, Aline RANC, Jean-Claude MAYRAND.

**Absents excusés** : Mireille GARDES SAINT PAUL, Jean-Marie BOSCUS,

**Pouvoirs** : Rose-Marie MARTIN à Guylène BLAES, Guy MAYRAND à Patrice CLAVEL, Pierre MALET à Aline RANC, Jean-Louis SOULIER à Jean-Claude MAYRAND.

**Secrétaire de séance** : Alain GAILLARD

**Objet : SUBVENTIONS DIVERSES 2023 :**

Sur proposition de Monsieur le Président et, après avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

**DECIDE, à l'unanimité, d'accorder les subventions suivantes au titre de l'exercice 2023 :**

NOM DE L'ASSOCIATION	NATURE DE L'ACTION	Subvention votée	Observations
Association OPenIG	Adhésion 2023	381,00 €	Mise à disposition de la CCHA des photos aériennes et des SCAN IGN 25 000 <sup>ème</sup> et 100 0000 <sup>ème</sup> pour le SIG
Assemblée des Communautés de France (ADCF)	Cotisation 2023	569,42 €	La cotisation annuelle est de 0, 105 € multiplié par la population (soit 5 423 hab.)
Association des Maires, Adjoints et Elus Départementaux de la Lozère	Cotisation 2023	216,92 €	La cotisation annuelle est de 0, 04 € multiplié par la population (soit 5 423 hab.)
Association des Elus pour la défense du Cévenol et de la ligne Paris-Nîmes	Cotisation 2023	150,00 €	Cotisation des Communauté de Communes prévue dans les statuts de l'association.
Association "Terres de vie en Lozère"	Cotisation 2023	7 755,00 €	La cotisation annuelle est de 1, 50 € multiplié par la population municipale au 1 <sup>er</sup> janvier 2023 (5 170 hab.)
Association "Lozère Développement"	Cotisation 2023	1 795,86 €	La cotisation annuelle est de 0, 33 € multiplié par la population au 1 <sup>er</sup> janvier 2022 (5 442 hab.)
C.A.U.E. de la Lozère	Adhésion 2023	600,00 €	La CCHA a mobilisé le CAUE pour réaliser l'étude d'aménagement de la zone à vocation touristique de Langogne - Naussac.
Association "E. LANGOGNE"	Fonctionnement 2023	500,00 €	Organisation des manifestations 2023.
RELANCE - OCTAV Gard Lozère	Participation 2023	2 000,00 €	Participation forfaitaire

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le 19/04/2023

ID : 048-200006930-20230418-2023\_021-DE

NOM DE L'ASSOCIATION	NATURE DE L'ACTION	Subvention votée	Observations
Association "Initiative Lozère"	Participation 2023	2 982,65 €	0,55 € x 5 423 hab. ( 6 entreprises de la CCHA ont bénéficié de prêts à taux zéro en 2022 pour un total de 67 000 €).
Mission Locale Lozère pour l'emploi des jeunes	Cotisation 2023	5 423,00 €	La cotisation annuelle est de 1, 00 € multiplié par la population au 1 <sup>er</sup> janvier 2023 (5 423 hab.).
ADIL de la Lozère	Adhésion 2023	1 735,36 €	0,32 € x 5 423 hab.
Communauté Professionnelle Territoriale de Santé "C.P.T.S. Terre des sources - Lozère Est"	Adhésion 2023	20,00 €	
Caisse Commune de Sécurité Sociale	Participation Fonds de Solidarité pour le logement pour 2023	915,00 €	
Association des personnels de la CCHA et de la Commune de Langogne	Fonctionnement 2023	700,00 €	Subvention calculée au prorata du nombre d'agents de la Communauté de Communes du Haut Allier (700 € accordés en 2022)
Association "Sur le chemin de Robert Louis ST EVENSON	Fonctionnement 2023	200,00 €	Subvention identique à celle accordée en 2022.
Association "La voie REGORDANE - chemin de tolérance"	Cotisation 2023	200,00 €	Subvention identique à celle accordée en 2022.
Association "Les p'tits Mômes"	Subventions exceptionnelle 2023	480,00 €	En fonction du nombre d'enfants du territoire du Haut Allier fréquentant la Crèche de Châteauneuf de Randon en 2023 (12 enfants X 40 € = 480 €).
Comité Départemental de Tourisme de la Lozère	Adhésion au titre de l'année 2023.	50,00 €	
Association "Les Fadarelles"	Animations 2023 sur le territoire du Haut Allier	6 000,00 €	Evènements Festiv'Allier, Saison culturelle, Interfolk 48, Ateliers, stages de pratique artistique ouvert toute l'année.
Association "Les Agri'culturelles"	Animations 2023 sur le territoire du Haut Allier	100,00 €	Concert à l'église de Fontanes.
Association "Aéro-club Gilbert TREMOLET"	Cinquantenaire de la création de l'association	300,00 €	Manifestation prévue les 27 et 28 mai 2023 à l'aérodrome de Langogne - Lesperon
Association "Les Lango'folies"	Animations 2023 sur le territoire du Haut Allier	1 000,00 €	Evènements Octobre Rose et Mucoviscidose.
O.SRACE AUBRAC	Concours National Aubrac 2023 à Aumont-Aubrac du 12 au 14 octobre 2023	1 500,00 €	Aide exceptionnelle compte tenu des prix nationaux d'éleveurs "race Aubrac" du territoire de la CCHA.
<b>TOTAL</b>		<b>35 574,21 €</b>	

Au registre, sont les signatures,  
Pour copie conforme,

Au siège de la Communauté de  
Communes du Haut Allier

Le Président,



Francis CHABALIER

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).